



Rapport d'activité

.....
2025





UN CFA COMME LES AUTRES, L'ADAPTATION EN PLUS

Géré par l'association CAP 3A, reconnue d'intérêt général, le CFAS Auvergne œuvre depuis plus de 30 ans pour rendre accessible l'apprentissage aux personnes en situation de handicap.

Il accompagne et forme près de 300 apprentis qui préparent, en milieu ordinaire, tout titre ou diplôme de niveau 3 ou 4 (CAP, BP, Mentions Complémentaires...).

Pour garantir leur intégration et sécuriser leur parcours, les équipes du CFAS Auvergne interviennent à chaque étape du contrat : de la validation du projet et la recherche d'un employeur jusqu'à l'examen puis l'insertion professionnelle durable.

Dans un souci constant d'inclusion, ses apprentis sont pleinement intégrés dans les effectifs des différents CFA de la région avec lesquels il collabore au quotidien.

Cette organisation permet de rendre accessibles aux apprentis en situation de handicap toutes les offres de formation en apprentissage de la région.

Au sein du réseau 2APH, il œuvre au plan national pour promouvoir l'apprentissage adapté comme solution d'intégration durable des personnes en situation de handicap.

Son action est rendue possible grâce au soutien du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Agefiph, du FIPHFP et aux concours financiers des OPCO (Opérateurs de compétences).

SOMMAIRE

Réalisations de l'année 2025	4-7
Le CFAS Auvergne dans l'Allier.	8-9
Le CFAS Auvergne dans le Cantal	10-11
Le CFAS Auvergne dans la Loire	12-13
Le CFAS Auvergne dans la Haute-Loire	14-15
Le CFAS Auvergne dans le Puy-de-Dôme	16-17
Perspectives 2026.....	18
Partenaires	19

Le mot du Président et du Directeur



Les résultats d'évaluation sont encore là pour le démontrer : 80% de réussite aux examens en dépit du handicap, 70% en emploi ou en poursuite de formation 6 mois après la sortie, jusqu'à 87% dans le Cantal... What Else ?

Que dire d'autre en effet, puisque les résultats sont là pour démontrer, cette année encore, que les équipes du CFAS Auvergne font du bon boulot et que l'apprentissage inclusif, ça marche !

Et bien il y en a des choses à dire, à commencer par relever l'incroyable fossé qui sépare la réalité de l'apprentissage, sa capacité indiscutable à insérer les jeunes dans l'emploi, et le mouvement de yoyo des financements qui lui sont attribués au plan national. Réforme après réforme, chaque gouvernement lui fait subir une succession de cures de santé ou d'amaigrissement !

2025 n'aura pas échappé à cette inconstance redoutable de traitements qui viendra un jour achever le malade : après avoir réduit les exonérations des entreprises, augmenté le reste à charge, diminué la prise en charge du coût de formation des CFA, voilà que se profile la baisse des financements attribués aux Régions, alors qu'elles restent, c'est le cas en Auvergne-Rhône-Alpes, des financeurs et des partenaires particulièrement précieux.

L'année 2025 aura une nouvelle fois démontré la capacité de notre association à s'adapter aux évolutions de son environnement tout en restant fidèle à sa mission : accompagner les personnes en situation de handicap vers la qualification, l'emploi et l'autonomie grâce à l'apprentissage.

Au fil des mois et sur un territoire élargi, nos équipes ont rendu possible le projet de plusieurs centaines d'apprentis et de leurs employeurs. Dans un cadre budgétaire plus que contraint, elles ont, dans le même temps, imaginé et déployé de nouvelles actions innovantes, tissé de nouveaux partenariats prometteurs, intégré de nouveaux salariés et accompagné le développement sur de nouveaux territoires. Les nombreuses réalisations présentées dans ce rapport témoignent de leur engagement au quotidien et de leur capacité d'adaptation.

Dans ce contexte financier plus qu'incertain, alors que les profils accompagnés sont souvent plus fragiles et les attentes plus fortes de toutes parts, les équipes du CFAS Auvergne réussissent en 2025 un tour de force illustré à chaque page de ce rapport d'activité : innovation, partenariats nouveaux, développement territorial, coopération renforcée, mutualisation, etc.

Quant à lui, notre Conseil d'administration reste constant dans sa ligne de conduite : ne pas subir.

La décision de dénoncer l'application volontaire de la convention collective en est une parfaite illustration. Un choix responsable pour préserver nos spécificités, maîtriser nos politiques salariales et se protéger de décisions extérieures, parfois déconnectées du terrain, qui menacent gravement l'équilibre financier de la structure.

Fort de l'engagement du directeur et des équipes, le CFAS Auvergne n'a d'autre choix que de poursuivre sa transformation pour rester fidèle à sa mission : rendre l'apprentissage accessible aux personnes en situation de handicap et sécuriser leurs parcours vers l'emploi. Un grand merci à notre réseau d'entreprises et à nos nombreux partenaires pour leur précieux soutien dans cette voie !

Éric DUEZ
Président

Cette année 2025 a également confirmé plusieurs évolutions de fond. Les situations accompagnées sont souvent plus complexes et les attentes des bénéficiaires ou des partenaires toujours plus fortes. Dans le même temps, l'évolution des modalités de financement de l'apprentissage et la tension croissante sur les ressources mobilisables imposent de repenser nos modèles.

Cette tendance, qui ne semble pas prête de s'inverser, nous oblige à interroger nos pratiques, à faire évoluer notre organisation et à accélérer certaines transformations engagées depuis plusieurs années. De nombreux défis à relever pour préserver ce qui fait la force et la singularité du CFAS Auvergne !



Benoît AYME
Directeur



Réalisations de l'année 2025

L'APPRENTISSAGE : CHIFFRES-CLÉS



79,7 %

de **réussite**
aux examens
(session juin 2025)



292

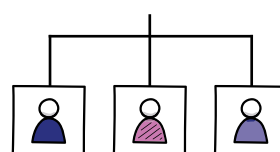
apprentis sous
contrat
à la rentrée 2025

une équipe de

51

salariés

(au 31/12/2025)



des apprentis CFAS
**en emploi ou
en formation**
6 mois après leur sortie
(enquête Devenir des sortants
CFAS 2025 au 31 décembre)



CFA/OFA
partenaires

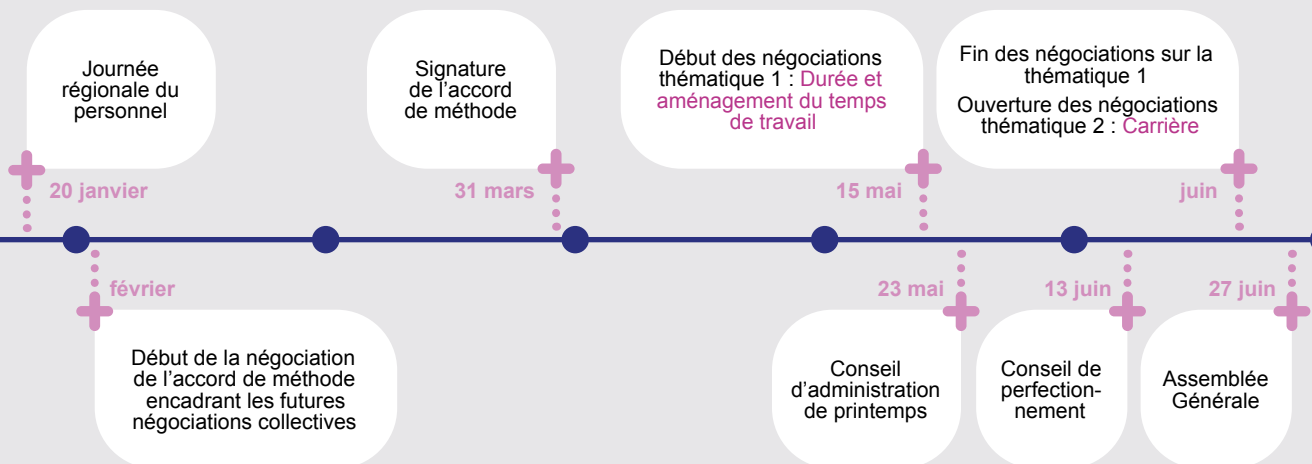


8,78
10

**note de
satisfaction**
globale des apprentis
(enquête annuelle de
satisfaction juin 2025)

LES TEMPS FORTS DE 2025

JANVIER 2025



ZOOM SUR

La Ressource Handicap Formation (RHF) : accompagner les organismes de formation vers plus d'accessibilité

L'accès à la formation des personnes en situation de handicap ne repose pas uniquement sur l'accompagnement des apprenants ou la mobilisation des employeurs. Les organismes de formation constituent également un maillon essentiel de la réussite des parcours.

C'est tout l'enjeu de la Ressource Handicap Formation (RHF), dispositif déployé par l'Agefiph afin de soutenir les organismes de formation dans la prise en compte du handicap, l'adaptation des offres et la recherche de solutions permettant de sécuriser les parcours.

Dans le cadre du marché régional 2025-2027, le CFAS Auvergne contribue au déploiement de cette nouvelle ressource sur les territoires de l'Auvergne et de la Loire. Aux côtés de l'Agefiph, les équipes mobilisées accompagnent tout organisme de formation confronté à des situations nécessitant une expertise ou un appui particulier.

Au-delà des réponses apportées à ces situations individuelles, la RHF participe au développement d'une culture commune de l'accessibilité et de l'inclusion. Une démarche qui contribue à renforcer la capacité des organismes de formation à accueillir tous les publics et à sécuriser durablement leurs parcours.



Découvrez le dispositif RHF et les ressources disponibles pour les organismes de formation en scannant le QR code.



L'ÉQUIPE DU SIÈGE

DIRECTEUR



Benoît
AYME

ASSISTANTE
DE DIRECTION



Camille
BERNARD

RESPONSABLE
RH ET MOYENS
GÉNÉRAUX



Monique
GUILLAUME

RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER



Lilian
CHAPAVEIRE

RÉFÉRENTE
SECTEUR PUBLIC
ET MILIEU
PROTÉGÉ



Roselyne
SABATIER

RESPONSABLE
NUMÉRIQUE
ET INNOVATION -
RÉFÉRENT MOBILITÉ



Frédéric
DEPREZ

RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE
ET QUALITÉ



Fadela
HAENGGI

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS



Alexia
TENNEGUIN



Benjamin
ALEXANDRE



Nadine
BOUTONNET

Fin des
négociations sur
la thématique 2

juillet

Séminaire annuel
CFAS Auvergne dans
le Puy-de-Dôme

28 et 29 août

octobre

Ouverture des
négociations thématique 3 :
Rémunération, classification,
protection sociale

17 au 21 novembre

Semaine
Européenne
de l'Emploi
des Personnes
Handicapées

Conseil
d'administration
d'automne

21 novembre

décembre

Fin des
négociations sur
la thématique 3

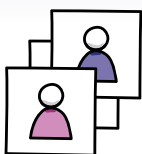
2026
JANVIER

Réalisations de l'année 2025

LE BILAN SOCIAL : CHIFFRES-CLÉS

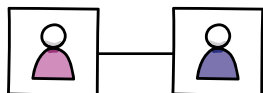
52

salariés
(sur l'année
civile 2025)



49,70 ETP

(au 31/12/2025)



40
femmes

11
hommes



742 jours
télétravaillés

5



47



46 ans

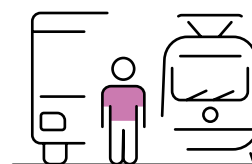
de moyenne d'âge



5 collaborateurs en
situation de **handicap**
(obligation d'emploi de 2)

12,56 ans

d'ancienneté moyenne



10 bénéficiaires
du nouveau **Forfait de**
Mobilités Durables

**formation
des équipes**



**sessions
organisées**



de formation
suivies

45



collaborateurs
formés



Un pour tous, tous pour un !

Face aux profondes évolutions qui traversent le monde de l'apprentissage, le CFAS Auvergne, le CFA ADASA et Formasup Auvergne ont poursuivi en 2025 les travaux engagés autour d'un projet commun de campus de l'apprentissage.

Réflexion de long terme initiée il y a plusieurs années, cette démarche repose sur une conviction simple : les défis à venir seront plus faciles à relever collectivement.

À plusieurs, il devient possible de mutualiser certaines compétences et ressources, de porter des projets plus ambitieux, de favoriser les échanges de pratiques et d'imaginer de nouvelles réponses aux besoins des apprenants, des employeurs et des territoires.

Avant même d'envisager un rapprochement physique sur un même site, plusieurs premiers chantiers de coopération devraient voir le jour dans les prochains mois. Cette dynamique collaborative suscite déjà l'intérêt d'autres acteurs de la formation qui partagent cette vision et se montrent prêts à contribuer à la réflexion, voire à rejoindre progressivement la démarche.



Le réseau 2APH habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage

L'année 2025 a été marquée par une avancée importante pour le réseau 2APH, qui fédère au niveau national les Centres de Formation d'Apprentis Spécialisés et structures engagées pour le développement de l'apprentissage des personnes en situation de handicap.

Pour la première fois, le réseau a été inscrit sur la liste nationale des établissements habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Cette reconnaissance constitue un signal fort de la place occupée par le réseau dans le paysage de l'apprentissage et du handicap.

Au-delà de l'opportunité de mobiliser de nouvelles ressources financières

au service de projets innovants, cette habilitation vient saluer plusieurs années de travail collectif mené pour promouvoir l'accès à l'apprentissage des personnes en situation de handicap, faire entendre la voix des structures spécialisées et contribuer aux réflexions nationales sur l'évolution des politiques publiques dans ce domaine.

Le CFAS Auvergne, qui assure la vice-présidence du réseau 2APH depuis 2021, a pris une part active à cette dynamique. Aux côtés des autres adhérents, il contribue au développement du réseau, à la valorisation des bonnes pratiques et à la promotion d'un apprentissage toujours plus inclusif.



Vers un nouveau statut social pour accompagner le CFAS Auvergne de demain ?

L'année 2025 a été marquée par l'ouverture d'un chantier majeur pour le CFAS Auvergne : la construction d'un nouveau statut social propre à l'association.

Impulsée par les administrateurs de l'association, cette démarche traduit une ambition forte : doter le CFAS Auvergne d'un cadre social repensé, davantage en phase avec les réalités nouvelles de ses métiers, de son organisation et de ses nouvelles pratiques professionnelles comme des aspirations de ses salariés.

L'objectif poursuivi est triple :

- + définir collectivement des règles adaptées au fonctionnement courant comme aux enjeux actuels et futurs ;
- + renforcer l'attractivité et la reconnaissance des parcours professionnels au sein de l'association ;
- + garantir davantage d'autonomie et de maîtrise sur l'organisation sociale.

Fidèle à la culture de participation de l'association, direction et représentants du personnel ont souhaité associer largement les salariés de l'ensemble des antennes et services du CFAS Auvergne afin que chacun puisse contribuer à cette construction collective.

Tout au long de l'année 2025, les négociations se sont articulées autour de quatre grandes thématiques structurantes :

- + l'organisation du temps de travail et les congés ;
- + les parcours professionnels et les carrières ;
- + les systèmes de rémunération et de classification ainsi que la protection sociale ;
- + les attributions du CSE et les modalités de révision de l'accord.

Des temps d'information, de formation, d'échanges et de négociation ont permis de faire émerger progressivement les contours de ce futur statut.



Les travaux se poursuivront au premier semestre 2026 avec la finalisation des négociations et la rédaction du ou des accords collectifs, en lien étroit avec les représentants du personnel et l'avocat conseil de l'association. Au second semestre, les projets d'accords seront présentés aux administrateurs du CFAS Auvergne afin de recueillir leurs arbitrages et leur avis avant une éventuelle signature et une entrée en vigueur progressive.

Par son ampleur et ses enjeux, ce chantier constitue l'une des transformations les plus structurantes engagées par le CFAS Auvergne depuis plusieurs années.

Il illustre parfaitement la volonté de l'association de continuer à s'adapter, à innover et à construire collectivement les conditions de son développement futur, dans l'esprit d'« adaptabilité » qui guide son projet d'établissement.

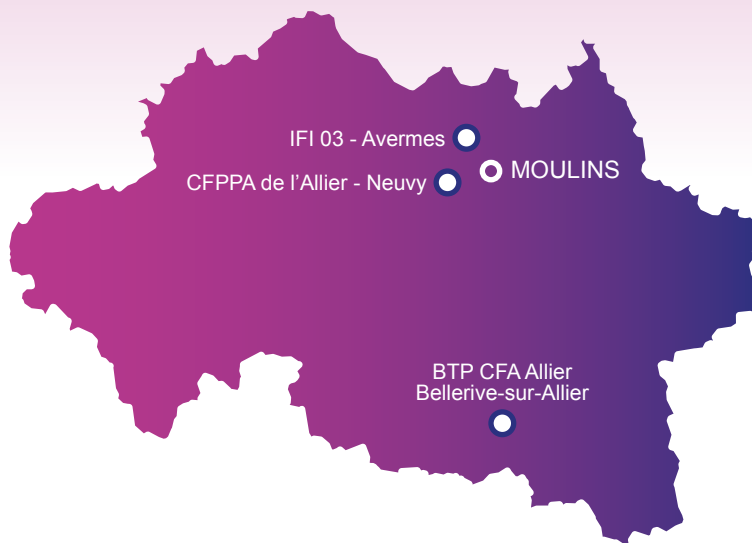
Le CFAS Auvergne DANS L'ALLIER

IMPLANTATIONS

Antenne 03

Dans les locaux de l'IFI 03
11 route de Paris
03000 AVERMES

○ Nos CFA partenaires sur le département



L'ÉQUIPE

COORDINATRICE DE L'ANTENNE



Anne-Catherine
FORET

FORMATRICES



Fabienne
GENTILHOMME



Florence
MORILLON



Kyla
KNUDSON



Léa
PERUS

DÉLÉGUÉES AUX ENTREPRISES CHARGÉES DE MISSION

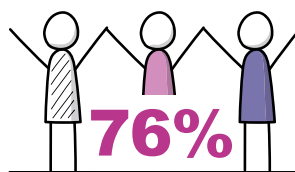


Réjane
JARANTON



Céline
SGHIR

CHIFFRES-CLÉS 2025



76%
de **réussite**
aux examens



46

apprentis sous
contrat
au 31/12/25

Suivi des apprentis

6 mois après
leurs examens

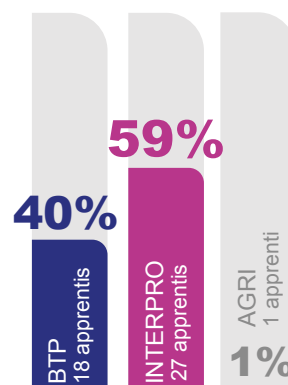


en emploi



en poursuite
de formation

Répartition des apprentis CFAS au 31/12/25



nombre
de suivi
DIAVA
au 31/12/25





Quand le bâtiment parle handicap et apprentissage

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2025 (SEEPH), l'antenne de l'Allier du CFAS Auvergne a contribué à la réalisation d'un article publié par le média spécialisé HabitatPresto Pro et consacré à l'apprentissage des personnes en situation de handicap dans les métiers du bâtiment.

Illustré par une vidéo tournée au sein du BTP CFA de Bellerive-sur-Allier, ce reportage met en lumière la réalité de l'accompagnement proposé aux apprentis ainsi que la qualité du partenariat développé depuis de nombreuses années entre le CFAS

Auvergne et le réseau des BTP CFA d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Au-delà des idées reçues, il montre que les métiers du bâtiment peuvent constituer de véritables opportunités professionnelles lorsque les acteurs de la formation, de l'accompagnement et de l'entreprise travaillent ensemble au service du projet du jeune.



Scannez le QR code pour accéder à l'article

Théo GEFROY : toujours plus haut, toujours plus vite

Déjà mis à l'honneur dans notre précédent rapport d'activité, Théo GEFROY continue de faire rayonner les couleurs de l'Allier, du sport adapté et du CFAS Auvergne.

Son dernier fait d'armes ? Une magnifique deuxième place sur 1 500 mètres lors des Championnats du Monde de sport adapté organisés en Australie. Un résultat de très haut niveau qui vient récompenser des années d'engagement, de travail et de persévérance.

Parallèlement à sa carrière sportive, Théo poursuit avec la même détermination son CAP Cuisine au sein d'un lycée de l'Allier. Son investissement en formation lui a d'ailleurs valu d'être mis à l'honneur

par IFI 03, CFA interprofessionnel de Moulins partenaire du CFAS Auvergne, dans le cadre de sa série de capsules vidéo « Le portrait de la semaine ».

Sportif de haut niveau, apprenti engagé et ambassadeur inspirant de l'apprentissage adapté, Théo poursuit un parcours remarquable qui démontre qu'il est possible de concilier excellence sportive et réussite professionnelle.

Son contrat d'apprentissage, aménagé sur trois ans, nous permettra de continuer à suivre ses aventures encore quelque temps. Une bonne nouvelle, car quelque chose nous dit que Théo n'a pas fini de nous offrir de belles raisons de parler de lui.



De l'ESAT vers l'apprentissage

L'année 2025 a été marquée par la signature de deux contrats d'apprentissage particulièrement symboliques pour l'antenne Allier du CFAS Auvergne.

Deux travailleurs d'ESAT ont en effet choisi de poursuivre leur parcours

vers le milieu ordinaire en s'engageant dans une formation en apprentissage avec le CFAS Auvergne et IFI 03 : l'un en CAP Cuisine, le second en CAP Boucher.

Une illustration très concrète des passerelles entre le secteur protégé et le milieu ordinaire de travail qui peuvent exister lorsque les accompagnements, les partenariats et les conditions de réussite sont réunis.

Au-delà de ces deux réussites individuelles, ces exemples ouvrent des perspectives encourageantes pour le développement de nouvelles coopérations entre les ESAT, les organismes de formation et les employeurs, au bénéfice des personnes souhaitant poursuivre leur parcours professionnel vers davantage d'autonomie et de qualification.

Le CFAS Auvergne DANS LE CANTAL

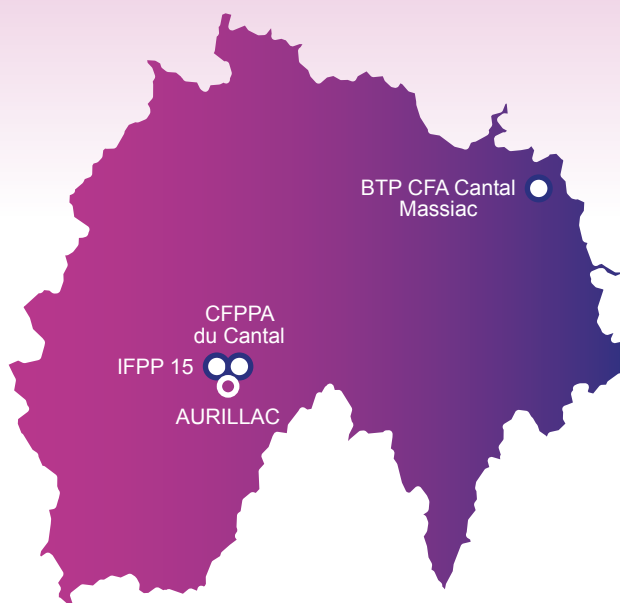
IMPLANTATIONS

Antenne 15

Dans les locaux de l'IFPP 15
8 rue Agricole Perdiguier

15000 AURILLAC

○ Nos CFA partenaires sur le département



L'ÉQUIPE

COORDINATRICE DE L'ANTENNE



**Fabienne
LISSAC**

FORMATEURS



**Maryline
AMBLARD**



**Guillaume
SALAVERTE**



**Nathalie
FOQUIN**



**Lucie
ZARAGOZA**



**David
TRIN**

DÉLÉGUÉS AUX ENTREPRISES CHARGÉS DE MISSION

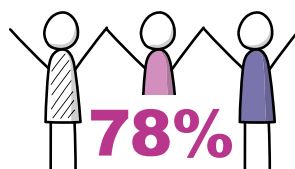


**Francis
GRAMONT**



**Gilles
PRADAL**

CHIFFRES-CLÉS 2025



de **réussite**
aux examens



apprentis sous
contrat
au 31/12/25

Suivi des apprentis

6 mois après
leurs examens

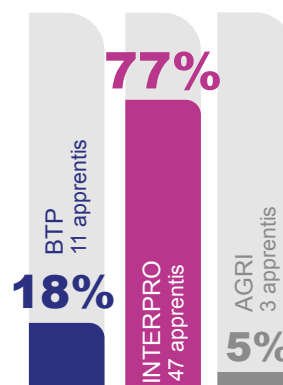


en emploi



en poursuite
de formation

Répartition des apprentis CFAS au 31/12/25



nombre
de suivi
DIAVA
au 31/12/25



ZOOM SUR



Bienvenue Lucie !

Afin de renforcer sa capacité d'action et de poursuivre son développement dans les meilleures conditions, l'équipe cantalienne du CFAS Auvergne s'est enrichie en 2025 de l'arrivée de Lucie ZARAGOZA en qualité de formatrice.

Titulaire d'un Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) et forte d'expériences dans l'enseignement et l'accompagnement de jeunes publics,

elle vient apporter ses compétences pédagogiques et son énergie à une équipe engagée au service des apprentis en situation de handicap.

Ce renfort accompagne la croissance de l'activité sur le département depuis plusieurs années et dote l'antenne de nouvelles marges de manœuvre pour conduire les projets innovants et les partenariats qui contribuent au développement du CFAS Auvergne dans le Cantal.

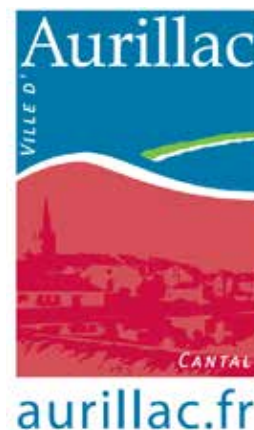
La Ville d'Aurillac s'engage aux côtés du CFAS Auvergne

Soucieuse de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et de diversifier ses voies de recrutement, la Ville d'Aurillac a signé en 2025 une convention de partenariat avec le CFAS Auvergne.

Cette convention formalise une volonté commune de promouvoir l'apprentissage adapté au sein des services municipaux et de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux métiers de la fonction publique territoriale. Elle prévoit

notamment une coopération renforcée pour identifier les opportunités de recrutement, accompagner les candidats et sécuriser les parcours des apprentis tout au long de leur formation.

Un partenariat qui ouvre des perspectives nouvelles pour les jeunes du territoire et pourrait inspirer d'autres employeurs publics désireux de faire de l'apprentissage un levier d'inclusion et d'accès à l'emploi durable.



Une coopération renforcée avec Gaillard Formation

Reconnu pour son savoir-faire dans les métiers du transport, de la logistique et de la conduite, Gaillard Formation sollicite régulièrement les équipes du CFAS Auvergne pour participer à l'accompagnement et à la formation de leurs apprentis, en situation de handicap ou non.

Cette coopération bénéficie tout autant aux apprentis et candidats à l'apprentissage du CFAS Auvergne qui peuvent découvrir une offre de formation élargie dans des secteurs

particulièrement porteurs en matière d'emploi, les métiers du transport et de la logistique représentant de réelles opportunités professionnelles.

Illustration concrète de l'intérêt des passerelles entre acteurs de la formation, ce partenariat permet à chacun de mettre ses compétences au service d'un objectif commun : rendre l'apprentissage toujours plus accessible et ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles aux personnes en situation de handicap.



Le CFAS Auvergne DANS LA LOIRE

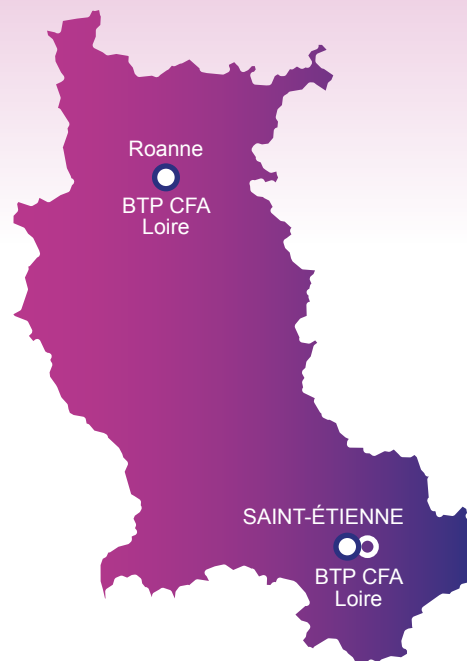
IMPLANTATIONS

Antenne 42

Dans les locaux de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat
rue de l'Artisanat et du Concept

42000 ST-ETIENNE

○ Nos CFA partenaires sur le département



L'ÉQUIPE

COORDINATRICE
DE L'ANTENNE



Tissa
MILLION

FORMATRICE



Margot
COURNEIL



Un nouveau visage pour accompagner le développement de la Loire : Tissa MILLION

Afin d'accompagner la structuration de son activité dans la Loire, le CFAS Auvergne a confié l'animation de son antenne à Tissa MILLION.

Diplômée d'un Master Référent Handicap, elle dispose d'une expérience déjà riche dans les domaines de l'insertion, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité. Après plusieurs expériences au sein de structures engagées dans l'accompagnement des publics fragiles, elle met désormais son expertise au service du développement de l'apprentissage inclusif sur le territoire ligérien.

Son arrivée doit permettre de consolider les partenariats engagés, d'accompagner la croissance de l'activité et de poursuivre l'ancrage du CFAS Auvergne dans la Loire au plus près des besoins des apprentis, des employeurs et des CFA partenaires.

ZOOM SUR



Première rentrée pour les apprentis du CFAS Auvergne dans la Loire

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement du CFAS Auvergne dans la Loire avec l'accueil des premiers apprentis accompagnés directement sur le territoire ligérien.

Depuis la rentrée de septembre, cinq jeunes en situation de handicap ont intégré les formations du BTP CFA Loire à Saint-Étienne avec l'appui des équipes du CFAS Auvergne.

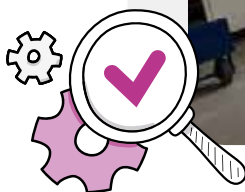
Une première promotion qui concrétise plusieurs années de travail partenarial mené avec les acteurs locaux de l'apprentissage, de l'insertion et du handicap pour rendre accessibles les métiers du bâtiment à des jeunes qui, sans accompagnement adapté, auraient pu abandonner leur projet professionnel.

Le CFAS Auvergne prend ses quartiers à Saint-Étienne

Et parce qu'il faut bien accueillir ces 5 premiers apprentis ligériens, le CFAS Auvergne dispose désormais d'une salle de classe dédiée au sein du BTP CFA Loire à Saint-Étienne.

En plein cœur du CFA, elle permet aux apprentis de bénéficier d'un espace identifié tout en facilitant le travail quotidien avec les équipes pédagogiques et administratives du BTP CFA Loire.

Un nouveau lieu pour former, accompagner, rencontrer les partenaires... et préparer les prochaines rentrées !



Les Compagnons du Devoir s'engagent aux côtés du CFAS Auvergne

L'année 2025 a également été marquée par le rapprochement entre le CFAS Auvergne et les Compagnons du Devoir, acteur reconnu de la formation aux métiers de l'artisanat et de l'excellence professionnelle.

Animés par des valeurs communes d'accompagnement, de transmission et d'épanouissement des jeunes,

les deux partenaires ont engagé un travail conjoint afin de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux formations proposées sur le campus de La Talaudière et, à terme, sur d'autres sites de la région.

Un partenariat naissant qui ne demande qu'à se développer dans les prochaines années.



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le CFAS Auvergne DANS LA HAUTE-LOIRE

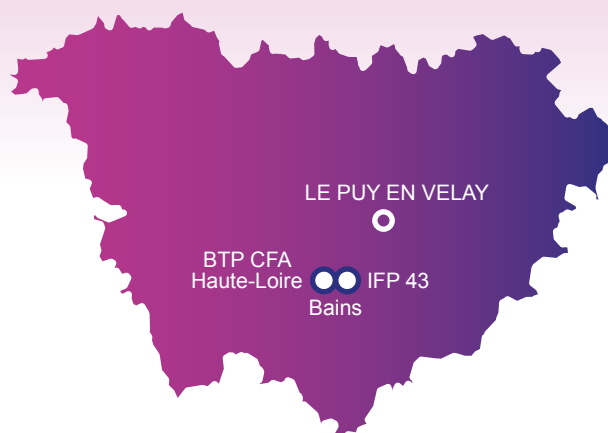
IMPLANTATIONS

Antenne 43

Dans les locaux de l'IFP 43
rue des Camélias

43370 BAINS

○ Nos CFA partenaires sur le département



L'ÉQUIPE

COORDINATRICE DE L'ANTENNE



**Delphine
LARGIER**

FORMATRICES



**Isabelle
GALLON-FORESTIER**



**Nathalie
GIROUD-BUHL**



**Carole
FAURE**



**Laurence
PELLISSIER**



**Céline
D'AMORE**

DÉLÉGUÉES AUX ENTREPRISES CHARGÉES DE MISSION

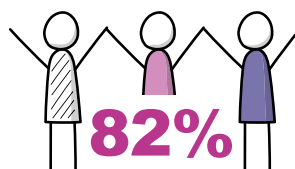


**Marie
CHALARD**



**Christelle
GAGNAIRE - FAURE**

CHIFFRES-CLÉS 2025



de **réussite**
aux examens



apprentis sous
contrat
au 31/12/25

Suivi des apprentis

6 mois après
leurs examens



en emploi

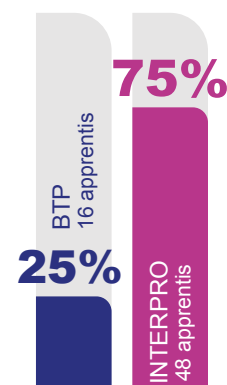


en poursuite
de formation

nombre
de suivi
DIAVA
au 31/12/25



Répartition des apprentis CFAS au 31/12/25



ZOOM SUR



« **Mon Parcours Pro** » est un projet porté par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Loire, la DDETSP 43, l'ASEA 43 / Service OPS Cap emploi, en consortium d'acteurs avec Face 43, le CFAS Auvergne.

« Mon parcours pro » : une action innovante pour favoriser le recrutement d'apprentis en situation de handicap

Pour aider davantage de jeunes scolaires en situation de handicap à découvrir et accéder à l'apprentissage, plusieurs partenaires de la Haute-Loire se sont mobilisés dans le cadre du projet « Mon Parcours Pro Jeunes ».

Parmi les nombreuses actions proposées tout au long de l'année par les parties prenantes du projet, l'antenne Haute-Loire du CFAS Auvergne a organisé l'accueil, le 20 mars 2025 sur le campus des CFA de Bains, de 25 coordonnateurs d'ULIS du département. L'occasion de présenter les formations et les plateaux techniques des CFA, de faire le point sur les dispositifs existants et

surtout d'échanger autour de sujets très concrets : les relations avec les entreprises, l'accueil des jeunes en stage ou en apprentissage et la prise en compte du handicap dans le monde professionnel. Cette journée a permis de créer de nouveaux liens entre les acteurs du territoire et de mieux préparer les futurs parcours des jeunes.

Résultat : un travail régulier est désormais engagé entre le CFAS Auvergne et 17 dispositifs ULIS de la Haute-Loire pour accompagner les projets d'apprentissage le plus tôt possible et donner toutes les chances de réussite aux jeunes concernés.

Apprentissage & handicap ? Ce sont les entreprises qui en parlent le mieux

À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), le CFAS Auvergne a organisé le 18 novembre 2025 une rencontre sur la thématique Apprentissage & Handicap.

Pour l'occasion, sept maîtres d'apprentissage issus d'entreprises privées ou de structures publiques et de secteurs professionnels variés sont venus partager leur expérience d'accueil et d'accompagnement d'apprentis en situation de handicap.

Devant un public composé notamment de représentants de l'Éducation Nationale, de la DDETSP, du Département, de Cap emploi, du CIO, du GRETA, du GEIQ et de plusieurs services médico-sociaux, les intervenants ont pu évoquer sans détour les réussites, les adaptations mises en place, les difficultés parfois rencontrées et les solutions trouvées collectivement.

Des témoignages concrets et authentiques qui ont permis de



rappeler que l'apprentissage inclusif repose avant tout sur l'engagement des employeurs et la qualité des partenaires qui les entourent.

Ca tourne ! Le CFAS Auvergne devant les caméras de l'Éducation Nationale

Comment mieux faire connaître l'apprentissage adapté aux professionnels de l'Éducation Nationale ? En donnant directement la parole à celles qui œuvrent au quotidien.

En 2025, Delphine LARGIER et Marie CHALARD de l'antenne altiligérienne ont participé à la réalisation d'une capsule vidéo destinée à intégrer les ressources pédagogiques du Magistère de l'Éducation Nationale. Accessible aux enseignants et aux étudiants, cette vidéo présente le

rôle du CFAS Auvergne, les solutions d'accompagnement proposées aux jeunes en situation de handicap et les opportunités offertes par l'apprentissage.

À travers leurs témoignages, les professionnelles du CFAS Auvergne ont contribué à la valorisation d'un dispositif encore trop souvent méconnu et à sensibiliser les acteurs de l'Éducation Nationale aux possibilités offertes aux élèves en situation de handicap après leur parcours scolaire.



Le CFAS Auvergne DANS LE PUY-DE-DÔME

IMPLANTATIONS

Antenne 63
2 rue Félix Mézard
63000 CLERMONT-FERRAND

○ Nos CFA partenaires sur le département



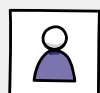
L'ÉQUIPE

COORDINATRICE
DE L'ANTENNE



Amandine
DUGAND

FORMATEURS



Éric
VERGNOL



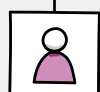
Karine
DARGENTOLLE



Émilie
ROULLIER



Maxime
MURATORE



Marie
GREFFIER



Malika
HAKEM



Solenne
VELLARD



Armelle
SANTIAGO

DÉLÉGUÉS AUX ENTREPRISES CHARGÉS DE MISSION



Laurie
MARCHADIER

Marie-Laurence
FOURY



Sandrine
GAMOT



Anthony
PITAUD



Emmanuelle
MARION

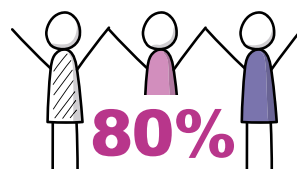


Karine
GOUTTE



Vanessa
LACAN

CHIFFRES-CLÉS 2025



de **réussite**
aux examens



apprentis sous
contrat
au 31/12/25

Suivi des apprentis

6 mois après
leurs examens



en emploi

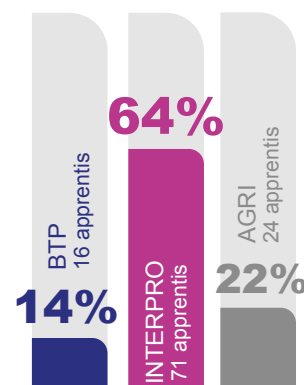


en poursuite
de formation

nombre
de suivi
DIAVA
au 31/12/25



Répartition des apprentis CFAS au 31/12/25





Des apprentis du Puy-de-Dôme mis à l'honneur



L'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par de belles réussites individuelles pour plusieurs apprentis accompagnés par le CFAS Auvergne dans le Puy-de-Dôme distingués en 2025 par un Prix des Apprentis Méritants remis par l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite et la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Alexis BASCOULERGUE

CAP Jardinier Paysagiste

Alexis a suivi sa formation avec sérieux et régularité. Réservé à son arrivée et parfois confronté à des difficultés dans la gestion du stress, il a

progressivement gagné en assurance et en autonomie. Apprécié pour son implication, son comportement exemplaire et son attention aux autres, il a su trouver sa place aussi bien en entreprise qu'au CFA. Son parcours témoigne de la confiance acquise au fil de la formation et du chemin parcouru depuis son entrée en apprentissage.

Tadeo PASTOR

CAP Électricien

Accueilli au sein de l'entreprise ETI 63 de Jérémie Poissonnier, Tadeo s'est illustré par sa volonté constante de progresser et son investissement dans le métier. Son maître d'apprentissage résume parfaitement son évolution :

« À ses débuts, il était assez introverti, mais quelle magnifique évolution il nous a montrée ! Aujourd'hui, Tadeo est capable de gérer un chantier, de le présenter au client, de proposer des solutions et d'échanger avec lui, tout en respectant les règles de sécurité et le bon déroulement des travaux. C'est une personne en constante recherche de progression. Tadeo a toute ma confiance au sein de l'entreprise. »

Un témoignage qui illustre à lui seul

le chemin parcouru par ce jeune apprenti et la confiance qu'il a su gagner au fil de sa formation.

Liam DOLNET

CAP Équipier Polyvalent du Commerce

Après une réorientation, Liam a choisi de s'engager dans un CAP Équipier Polyvalent du Commerce au sein d'une boulangerie de Gerzat. Malgré des troubles de l'attention et un environnement professionnel exigeant, il a su développer ses compétences en accueil, conseil et vente tout en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. Son sérieux, sa persévérance et son implication lui ont permis de construire progressivement un projet professionnel cohérent dans le secteur du commerce.

Trois parcours différents, trois histoires singulières, mais une même démonstration : lorsque les jeunes, les employeurs, les organismes de formation et les accompagnateurs avancent ensemble, l'apprentissage devient un formidable levier de réussite et d'inclusion.

Le CFAS Auvergne et les Missions Locales renforcent leur coopération

Afin de faciliter l'accès à l'apprentissage des jeunes en situation de handicap, le CFAS Auvergne a signé en 2025 des conventions de partenariat avec les Missions Locales de Clermont Métropole et Volcans et du bassin thiernois.

Des conventions qui viennent formaliser des relations déjà étroites entre les équipes et renforcer une coopération quotidienne au service des jeunes des territoires.



ECAFIP et le CFAS Auvergne : des complémentarités au service des parcours

Porté par l'Association Hospitalière Sainte-Marie, ECAFIP est un dispositif unique en son genre. Construit pour accompagner vers la formation et l'emploi des personnes confrontées à des troubles psychiques, il présente des complémentarités évidentes avec les actions du CFAS Auvergne.

Au fil des années, les professionnels des deux structures ont donc naturellement développé des habitudes de travail communes afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées. Une coopération qui permet de croiser les expertises, de sécuriser les parcours

et d'apporter des réponses adaptées à des situations souvent complexes.

Face aux besoins croissants, les deux structures souhaitent désormais renforcer cette dynamique, qui pourrait prochainement être formalisée par une convention de partenariat.

Perspectives 2026

Construire un modèle économique plus robuste et diversifié

Les évolutions successives du financement de l'apprentissage et les récentes annonces qui peuvent inquiéter rappellent la nécessité pour le CFAS Auvergne de poursuivre la diversification de ses ressources.

L'année 2026 devra permettre de consolider les financements historiques grâce à une augmentation des effectifs formés tout en développant de nouveaux leviers : mécénat, appels à projets, prestations de services et partenariats innovants afin de préserver la capacité d'action et d'innovation de l'association.

Développer les coopérations pour mieux répondre aux défis de demain

Les travaux engagés avec les CFA ADASA et Formasup Auvergne comme d'autres partenaires démontrent l'intérêt croissant des démarches collaboratives.

En 2026, le CFAS Auvergne poursuivra l'exploration de nouvelles formes de coopération visant à mutualiser certaines ressources, partager des expertises et développer des projets communs au service des apprenants, des employeurs et des territoires.

Renforcer les parcours d'accompagnement des publics les plus fragiles

Les équipes du CFAS Auvergne constatent une évolution des profils accompagnés. Les situations sont souvent plus complexes, les fragilités sociales, médicales ou psychiques plus marquées et les besoins d'accompagnement plus importants pour sécuriser les parcours et prévenir les ruptures.

Dans un contexte où les moyens mobilisables demeurent contraints, le CFAS Auvergne poursuivra le développement de réponses adaptées en s'appuyant sur ses partenaires et sur de nouvelles formes de coopération. L'objectif reste inchangé : apporter à chaque apprenti l'accompagnement dont il a besoin pour réussir son parcours de formation et accéder durablement à l'emploi.

Poursuivre notre développement tout en sécurisant l'existant

Après plusieurs années de développement, le CFAS Auvergne poursuivra en 2026 sa dynamique de croissance tout en veillant à consolider les actions et les implantations déjà engagées. Une attention particulière sera portée à l'antenne Loire, dont le développement récent nécessite désormais d'être durablement sécurisé afin de conforter les partenariats noués et les accompagnements proposés aux apprentis.

Parallèlement, l'association continuera d'explorer de nouvelles opportunités de développement territorial afin de permettre à d'autres jeunes, employeurs et organismes de formation de bénéficier d'un modèle d'accompagnement qui a démontré son efficacité depuis plus de 30 ans.

L'ambition reste de concilier développement, proximité et qualité de service, afin que chaque nouvelle implantation vienne renforcer le projet associatif sans jamais l'éloigner de ses valeurs fondatrices.

Construire un cadre social adapté aux défis de demain

L'année 2026 pourrait être marquée par l'aboutissement des négociations relatives au futur statut social de l'association et la signature d'accords collectifs.

Au-delà de ce chantier structurant, le CFAS Auvergne poursuivra ses efforts et ses investissements en faveur de la qualité de vie au travail, de la formation et du développement des compétences de ses équipes afin de continuer à attirer, fidéliser et accompagner les professionnels qui agissent au quotidien.



Partenaires

L'action du CFAS Auvergne est rendue possible grâce au soutien de ses partenaires historiques.



Centres de formation d'apprentis partenaires :



Partenaires institutionnels :



Opérateurs de compétences :





**UN CFA COMME LES AUTRES,
L'ADAPTATION EN PLUS**

www.cfas-auvergne.com

